

SOMMAIRE

Le mot du Maire
Interventions du Maire le 23 mai 2020
Informations de la CCCGS
Déchets et encombrants
De l'or dans vos poubelles !
Nouveau défi : la fête des parents
Familles en fête
Des nouvelles de nos commerçants
Ensemble, soutenons notre économie locale
Coordonnées utiles

La mise en place du Conseil Municipal et l'élection du Maire et des Adjointes a eu lieu le 23 mai 2020



Jean-Claude DOUGNAC

Maire



Manuel Alcaide

Adjoint au Maire

Chargé d'animer le pôle solidarité, lien social, vie associative



Emilie Courtoux

Adjointe au Maire

Chargée d'animer le pôle enfance jeunesse



Pierre Cazeneuve

Adjoint au Maire

Chargé d'animer le pôle service technique, voirie, bâtiments, rivière, forêt



Elsa Guingan

Adjointe au Maire

Chargée d'animer le pôle communication, urbanisme, développement durable

Comité de rédaction

Jean-Claude DOUGNAC
Elsa Guingan
Véronique Parenti
Florence Villardi
Maryline Feuillerat
Geoffrey Zorzi

Les Conseillers Municipaux



Danielle Bodin



Albert Cigagna



Maryline Feuillerat



Jean-Pierre Joulia



Brigitte Mauclair



Véronique Parenti



Lucette Salandini



Florence Villardi



Sébastien Villenur



Geoffrey Zorzi

Le Mot du Maire

Mes cher concitoyennes, mes chers concitoyens,

Le Premier Ministre a annoncé la deuxième étape du déconfinement qui s'ouvrira le 2 juin et donnera lieu à un nouveau point le 21 Juin. Ceci correspond à une amélioration des conditions sanitaires et répond à une attente bien légitime pour tous de retrouver un espace de liberté. Pour autant le virus circule toujours et il est essentiel de rester vigilant. Les mesures prises s'accompagnent du maintien des gestes barrières, de la distanciation physique et de la recommandation ou l'obligation du port du masque selon les cas. Le Préfet précisera les dispositifs et protocoles qui devront accompagner la mise en œuvre de ces décisions.

Pour ce qui est de l'école, le protocole existant continue de s'appliquer. À Mazères l'école élémentaire sera ouverte à partir du mardi 2 Juin 2020. Je veux remercier les élus, la Directrice de l'école, les agents communaux, les personnels de l'APEAI pour le travail important réalisé pour permettre cette ouverture. Les règles fixées par le protocole sont strictement respectées. La capacité d'accueil sera de 15 élèves avec une enseignante, une assistante de vie scolaire (AVS), une ATSEM, 2 personnes pour le ménage (qui sera fait 4 fois par jour), le personnel de la cantine, 2 salariés de l'APEAI. Didier Feuillerat assurera la coordination et le suivi du dispositif. Les repas froids individuels avec les couverts seront servis à la cantine.

Des masques chirurgicaux, du gel hydro alcoolique, du savon, des essuie-mains papier, etc... seront disponibles. Vous pouvez prendre connaissance du protocole sur le site de la mairie. La mobilisation et les moyens mis en place pour ces 4 semaines sont très conséquents et correspondent à notre volonté de voir les enfants revenir dans leur école tout en assurant leur protection et leur sécurité.

J'assume pleinement avec toute l'équipe municipale les décisions que nous avons été amenées à prendre, notamment de laisser les écoles fermées le 11 mai et la responsabilité d'avoir appliqué les principes de précaution. L'école maternelle restera fermée jusqu'à la rentrée de septembre 2020 car nous ne pouvons pas pour l'heure mettre en place le protocole sanitaire. Nous allons dès à présent préparer la rentrée de septembre avec plusieurs scénarios en particulier celui du maintien du protocole sanitaire de l'éducation nationale. Réfléchir dans le cadre de la circulaire ministérielle du 25 mai sur d'autres formes d'accueil, d'apprentissage, d'autres formes pédagogiques qui permettront d'accueillir tous les enfants dans le respect des règles sanitaires. Pour autant les collectivités locales n'ont pas la vocation à se substituer au rôle de l'Etat pour l'organisation et la vie scolaire. Nous devons engager un débat sur ce que doit être l'école de la République au 21^{ème} siècle ! Quel projet pédagogique ? Quels outils ? Quels moyens ? Le rôle et la place de l'enseignant ? Le rôle des parents ? Et bien d'autres questionnements auxquels je vous inviterai dans des rencontres citoyennes dès que ce sera possible. Cette période nous invite au questionnement, à chercher des réponses collectives, à faire des propositions pour construire le jour d'après.

Je vous souhaite de bien profiter de cette liberté retrouvée tout en restant très prudent, en respectant les gestes barrières et la distanciation physique.

Le virus circule toujours, restez vigilants pour vous et pour les autres.

Bien à vous,

Le Maire,
Jean-Claude Dougnac

Mesdames et Messieurs, mes chers collègues,

Je déclare la réunion du Conseil Municipal de la Commune de Mazères sur Salat du 23 mai 2020 à 17 h 30 ouverte.

Le moment que nous vivons aujourd'hui est un moment fort et un moment singulier. Le premier tour de l'élection municipale s'est déroulé le 15 mars 2020 pendant la crise sanitaire. Le gouvernement a décidé le confinement du pays à compter du 17 mars à midi, nous n'avons pas pu mettre en place le nouveau conseil municipal élu ni faire l'élection du Maire et des Adjointes.

Nous avons dû vivre pendant 10 semaines une situation inédite. Les élus démocratiquement et pas en fonction, les élus sortants, certains n'avaient pas souhaité renouveler leur candidature, toujours en fonction. Il fallait continuer malgré tout l'action communale. C'est donc une équipe à 19 qui a fonctionné en visioconférence tous les vendredis, les premières réunions de commissions se sont tenues dans les mêmes conditions. Un conseil municipal s'est tenu par visioconférence avec les 19 élus mais seuls les sortants avaient droit de vote.

Il y aura eu pendant cette période énormément de choses à gérer : le plan de continuité d'activité de la mairie, le confinement, le lien avec les personnes isolées, organiser la solidarité, la question de l'école, les masques, la communication malgré les contraintes du confinement, la gestion du quotidien, l'application de la loi d'urgence sanitaire, ces ordonnances, ces décrets des mesures contraignantes et pas toujours cohérentes de mon point de vue. Il faut ajouter à cela les craintes de la maladie, l'angoisse, la peur du virus, des discours contradictoires pour le moins sur l'analyse sanitaire et sur les solutions de traitements, la pénurie de masques, une communication cacophonique au sommet de l'état, une période très anxiogène pour toute la population. Je dis toute ma gratitude à chacune et chacun d'avoir accepté cette mission en y faisant honneur, par votre présence, par le travail accompli, de vous être impliqués dans une situation difficile et complexe de gestion locale de la crise sanitaire au service de la population. Je remercie nos concitoyens qui ont spontanément téléphoné à la mairie pour se mettre à disposition.

Je remercie toutes celles et tous ceux qui ont participé, qui se sont engagés à mes côtés en 2014. Merci à Délia, Hélène, Éric, Christine, Daniel, Anthony, Michèle, Florence, Marcel et Céline qui ont apporté leur contribution active. Merci à celles et ceux qui ont décidé de poursuivre l'aventure Danielle, Lucette, Brigitte, Manu, Pierre, Albert. Ce fut un honneur pour moi de participer à cette formidable aventure collective et humaine. J'ai la conviction que nous avons respecté nos engagements au service de l'intérêt général et de nos concitoyens. Pour ceux qui ont fait le choix pour diverses raisons de ne pas continuer je sais que vous continuerez à vous impliquer pour votre village et nous vous retrouverons à nos côtés dans divers projets.

Pour l'élection 2020 nous n'avons pas pu savourer cette élection le soir du 15 mars, passer un moment convivial ensemble avec nos familles, nos concitoyens. Il en sera de même ce soir à l'issue de ce premier Conseil Municipal qui se prolonge habituellement par un moment de rencontre, de joie et reste un moment festif. Quelque part cette élection laisse un goût d'inachevé, une première élection un peu volée pour les nouveaux élus à cause de cette crise sanitaire. Il restera dès que les conditions seront réunies à organiser avec la population une grande fête.

Le mandat 2014/2020 a pris fin le lundi 18 mai 2020 par le décret promulgué qui officialise l'élection au premier tour des 15 candidats élus de la liste Mazères Ensemble. Nous sommes depuis cette date 15 Conseillers Municipaux élus de la République avec ce que cela signifie en terme de valeurs, de responsabilité, que nous représentons, à égalité de droit et de devoir nous le resterons jusqu'à la fin du mandat quelque soit la responsabilité de chacun. Nous allons aborder l'ordre du jour de ce premier Conseil Municipal.

Je voulais vous dire ces quelques mots en ouverture de la réunion du Conseil Municipal dûment convoqué ce jour du 20 mai 2020 dans les délais réglementaires. Je vais rappeler le déroulement et l'ordre du jour de la séance : Je vais procéder à l'appel des membres du Conseil Municipal, faire le constat que nous avons le quorum qui est de 30% des sièges élus soit 5 présents à minima. Je cède la Présidence au plus ancien des élus pour l'élection du Maire, Manuel Alcaide.

Le Maire,
Jean-Claude Dougnac

Mes chers Concitoyennes, mes chers Concitoyens,
Mes chers Collègues,

C'est pour moi une très grande émotion, beaucoup de joie et de fierté d'être élu pour la deuxième fois Maire de Mazères. C'est avec beaucoup d'humilité que je vais aborder ce mandat avec une équipe renouvelée. Nous allons nous inscrire dans la continuité de l'action municipale pour développer et dynamiser notre village. Être au service de nos concitoyens, de l'intérêt général, solidaire.

En premier lieu je remercie les électrices et les électeurs qui se sont mobilisés pour cette élection avec une participation de 69% et ce malgré la situation de crise sanitaire qui montre l'intérêt et l'attachement de nos concitoyens à leur village.

Merci de votre confiance les candidates et candidats de la liste Mazères Ensemble ont obtenu entre 94 et 100% des suffrages exprimés.

Merci pour votre accueil, vos encouragements, votre soutien que vous nous avez réservé lors de nos rencontres pendant la campagne. Je vous remercie au nom de l'équipe et en mon nom personnel.

Je veux m'adresser maintenant à l'ensemble de l'équipe qui se trouve autour de cette table, vous remercier pour le travail accompli, pour la qualité de nos débats, pour votre disponibilité et le temps que vous avez consacré à construire le projet que nous avons proposé aux Mazeriennes et Mazeriens. Merci pour votre engagement dès le premier jour dans cette situation inédite de crise sanitaire.

Maire pour moi c'est le plus beau des mandats, c'est le mandat de la proximité, du contact, de l'action au quotidien, des réalisations concrètes.

Je veux avant toute chose vous remercier pour la confiance que vous venez de me témoigner, mes chers collègues, en m'élisant ce soir comme Maire de Mazères sur Salat pour un deuxième mandat.

Je profite de ce moment privilégié pour insister sur les engagements que j'ai pris avec vous sur notre conception du travail collectif et de la responsabilité de chacune et chacun. En premier lieu nous sommes une équipe avec une notion très importante pour notre réussite collective celle de l'engagement de chacune et chacun. Les électrices et les électeurs par leur participation et leur vote nous ont exprimé leur confiance. Elus nous sommes les représentants de tous les citoyens de notre village. Nous voilà liés par notre élection à un devoir civique, à une mission qui nécessite de mériter cette confiance.

Nous mettrons en place l'organisation que nous avons décidée qui permettra de remplir notre engagement, pour qu'il repose équitablement sur tous, chacun avec son niveau de responsabilité, pour qu'on puisse trouver un juste équilibre entre vie personnelle et obligations municipales. C'est la condition sine qua non de notre réussite d'une motivation individuelle et collective pour qu'elle ne s'épuise pas en cours de mandat.

Je serai un maire présent, mais tout en assumant pleinement les responsabilités qui m'incombent; je ferai de la délégation, de la répartition équilibrée des tâches et des missions une règle avec pour corollaire un suivi collectif exigeant, car il y va de la crédibilité de l'action municipale et du service public que nous devons à nos concitoyens. Je sais pouvoir compter sur toutes et tous animés d'un esprit d'équipe, disponible et compétent. Pendant les 6 ans du mandat qui viennent de se terminer j'ai beaucoup appris sur la conception de la gouvernance municipale, la nécessité de la répartition des responsabilités des uns et des autres qui soit clairement défini, connu, qu'elle permette l'engagement de toutes et de tous. Ma responsabilité sera d'animer la vie collective et l'action municipale. Nous allons vivre ensemble une belle histoire humaine, élus de la République nous porterons ses valeurs de Liberté d'Égalité et de Fraternité. Nous serons 15 élus à égalité de droits et de devoirs. La liberté d'expression, de pensée, de choix sera notre règle de vie dans le respect des lois de la République. Une femme, un homme 1 voix, dans un conseil municipal souverain pour décider où la parole est libre comme son vote qui devra être respecté : c'est la démocratie.

Lors d'un prochain Conseil Municipal, nous voterons les délégations au Maire, nous préciserons les délégations et les missions de chaque adjoint, de chaque conseiller municipal, le rôle et la composition des commissions.

C'est le conseil municipal qui est souverain, qui délibère. Chaque élu compte pour un. Dans le conseil municipal il y a des responsabilités, des délégations mais il n'y a pas de hiérarchie. La priorité c'est le collectif.

Le maire doit être un facilitateur pour favoriser les débats, les échanges aider, permettre toutes les initiatives les innovations, les propositions qui peuvent voir le jour dans la vie de la commune et permettre leur réussite.

Je veux rappeler les 5 axes prioritaires de notre projet pour le " Bien Vivre à Mazères sur Salat " qui s'appuie sur des valeurs partagées par l'équipe :

- la solidarité, le lien social, la citoyenneté, l'éducation, la culture.
- l'activité économique.
- le cadre de vie.
- l'environnement, le développement durable, la transition énergétique.
- la gestion financière de la commune

La démocratie participative doit permettre aux citoyens de donner leur avis, de proposer, de participer à l'élaboration des projets et à la décision. La démocratie représentative et démocratie participative doivent être un système mixte dans lequel les citoyens délèguent à leurs représentants élus mais conservent le pouvoir de proposer, de contrôler et de décider. Nous pourrions organiser sur certains sujets des consultations citoyennes. Nous devons déterminer les modalités pour qu'une demande de consultation soit mise en place.

Dans le cadre de cette démarche nous allons créer 5 commissions citoyennes qui seront composées d'élus et de citoyens. Celles-ci auront pour but de débattre, de proposer pour que le Conseil Municipal puisse décider.

Les 5 commissions qui seront mises en places dès que les conditions sanitaires le permettront :

- L'Animation du village
- La Jeunesse
- Les espaces et verts et l'embellissement du cadre de vie
- Un Tiers lieux (au bâtiment administratif Lacroix)
- Un habitat solidaire partagé

La Communauté de Communes est aujourd'hui un partenaire incontournable qui doit nous permettre de concrétiser des projets que l'on ne pourrait pas faire seul et exercer des compétences pour une harmonisation vers le haut des dispositifs sur tout le territoire. L'intercommunalité est incontournable nous devons nous y impliquer participer au débat aux décisions être présents dans les commissions au conseil communautaire. Le Conseil Municipal aura à réfléchir travailler et débattre des dossiers de la Communauté de communes.

L'enjeu c'est de construire une communauté de communes au service des communes et pas l'inverse.

Nous allons dans les semaines qui viennent concrétiser les projets engagés dans le mandat précédent le premier sera la rue du Stade. Nous poursuivrons notre travail sur la sécurisation de l'espace public.

La crise sanitaire, le confinement, l'évolution au jour le jour nous pose des problèmes pour la circulation de l'information en temps et en heure. Cette situation particulière a pointé les besoins de communication auprès de nos concitoyens, comment être réactifs, comment utiliser les outils numériques, mais surtout comment communiquer avec celles et ceux qui n'ont pas accès à ces moyens, nous avons à y travailler dès à présent et trouver des solutions.

Je nous souhaite plein succès dans notre aventure collective, humaine et citoyenne.

Je terminerai avec une citation du philosophe français Henri Bergson traduisant ma pensée de ce soir et je crois pouvoir dire de toute l'équipe municipale :

"L'avenir ce n'est pas ce qui va arriver mais ce que nous allons faire ".

Merci à tous,
Jean-Claude DOUGNAC



COVID-19 : LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES À L'ÉCOUTE DES ENTREPRISES

**Chef d'entreprise,
vous souhaitez connaître les aides
auxquelles vous pouvez prétendre :**

**contactez nous au
06.22.05.02.34**

UNE ÉCOUTE ATTENTIVE POUR :

- évaluer la situation individuelle de chaque entreprise ;
- vous aider à la recherche de lien direct avec les chambres consulaires et les autres partenaires (État, Région, Département) ;
- vous accompagner dans la recherche de solutions ;
- trouver les liens possibles avec les territoires alentours.

CONTACT : Direction du développement territorial
Cécile Castelle 06.22.05.02.34
cecile.castelle@cagiregaronnesalat.fr

www.cagiregaronnesalat.fr
Rubrique « Économie / Aides aux entreprises »

Déchets et encombrants

Le prochain ramassage des encombrants aura lieu :

mercredi 24 juin de 8 h à 17 h

Toute personne intéressée est priée de s'inscrire auprès du secrétariat de mairie avant le 23 mai 16 h au 05.61.97.48.22. Nous vous rappelons que les encombrants doivent être impérativement déposés devant les habitations avant 8 h.

Nous vous rappelons qu'il n'y aura pas de ramassage des ordures ménagères lundi 1^{er} juin en raison du lundi de Pentecôte, jour férié.

Les végétaux et cartons seront ramassés le mardi 2 juin.

ART MUSIC

L'association Art Music a annulé tous les concerts jusqu'à nouvel ordre suite aux mesures sanitaires prises par rapport à l'épidémie du covid19.

L'association compte reprendre les concerts en septembre si les mesures gouvernementales le permettent. Merci à tous et à très bientôt !

De l'or dans vos poubelles !



Sylvie Terrisse



Famille Iriart



Famille Borde



Florence Villardi



Famille Ader



Brigitte Renoux

Nouveau défi : la fête des parents

Le mois de juin met à l'honneur nos mères, nos pères. Dans cette difficile période que nous continuons à traverser, il est important de témoigner l'affection aux gens que nous aimons d'autant plus que l'on ne peut encore pas toujours se retrouver. Alors dites-leur en participant à ce défi. Choisissez la thématique que vous voulez et qu'elle soit chaleureuse, drôle, originale....envoyez-nous vos créations !

Dites-leur avec des mots :
en écrivant :

- une lettre
- un poème
- un portrait
- une carte animée...

UN PAPA
 MON PAPA RAPLUTE
 QUI ME FAIT UN ABRI
 QUAND J'AI PEUR DE LA NUIT
 MON PAPA RATONNERRE
 JE NE SAIS PAS QUOI FAIRE
 QUAND IL EST EN COLERE
 MON PAPA RASOL
 AVEC QUI JE M'ENVOLE
 QUAND IL RIGOLE
 MON PAPA TOUT COURT
 QUE JE FETE EN CE JOUR
 AVEC TOUT MON AMOUR

Dites leur avec des fleurs
en composant :

- un bouquet végétal
- un bouquet en papier
- une composition florale originale...



Dites-leur avec des gourmandises
en préparant :

- un dessert
- un plat



Dites-leur avec des challenges

en leur montrant de quoi vous êtes capables, pour qu'ils soient fiers de vous :

- un exploit sportif
- un rangement effectué
- une construction réalisée



Dites-leur avec de la musique

en composant

- une chanson
- une chorégraphie...



Dites-leur avec des créations personnalisées

en laissant aller vos talents d'artistes et créer des objets divers et variés :

- des photos, des bijoux, des vêtements, des sculptures...

**Un prix, remis par le jury « spécial fête des parents »,
sera décerné au vainqueur !**

Envoi des photos ou vidéos sur le site ou boîte aux lettres de la commune merci

Les enfants sont toujours heureux de pouvoir faire une surprise à leur parent pour célébrer la fête des mères, des pères... Voici un petit bricolage facile à réaliser :

Etape 1.

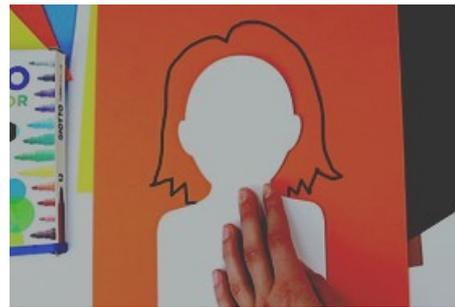
Pour fabriquer un support pour Smartphone à l'image de sa Maman ou de son Papa il faut :

- un support pour Smartphone en carton (à l'aide du gabarit joint)
 - une carte forte colorée
 - des feutres
 - 2 gros yeux mobiles Ø2,5 cm
 - des papiers variés
- des accessoires de décoration (boutons, rubans, stickers 3D, ...)
- un tube de colle forte blanche
 - une paire de ciseaux



Etape 2.

Pour faire les cheveux, poser le porte smartphone à plat sur une carte forte de la couleur de votre choix puis tracer la forme des cheveux avec un crayon.



Etape 3.

Découper les cheveux en suivant votre tracé puis les coller derrière la tête.

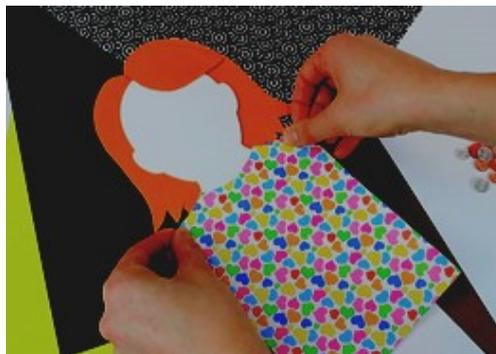
Etape 4.

Pour une coupe de cheveux raffinée, découper une forme en papier représentant une mèche de cheveux puis la coller sur la face avant de la tête.

Etape 5.

Placer la silhouette à plat sur une feuille de papier aux motifs de votre choix puis tracer le contour du buste à l'aide d'un crayon.

Découper en suivant votre tracé puis coller le papier afin d'habiller la silhouette.



Etape 6.

Avec une colle forte blanche coller des boutons colorés de manière à créer un joli collier.
Pour une silhouette masculine on pourrait par exemple coller des boutons pour représenter une chemise.

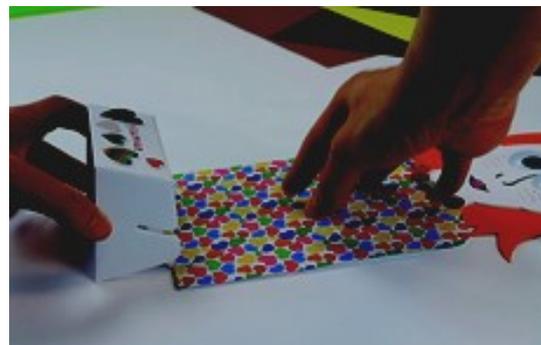
Etape 7.

Avec une colle forte blanche coller 2 gros yeux mobiles de 2,5 cm sur le visage, puis compléter celui-ci en dessinant une bouche, un nez... avec des feutres.

**Etape 8.**

Personnaliser la partie basse (rectangulaire) du porte smartphone en écrivant un message personnalisé et en collant des stickers.

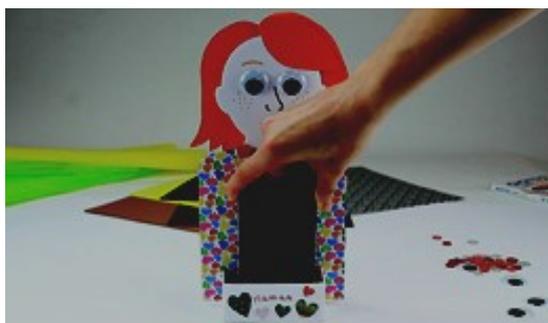
Une fois le support pour smartphone assemblé, cette partie sera au premier plan, à la base du support.

**Etape 9.**

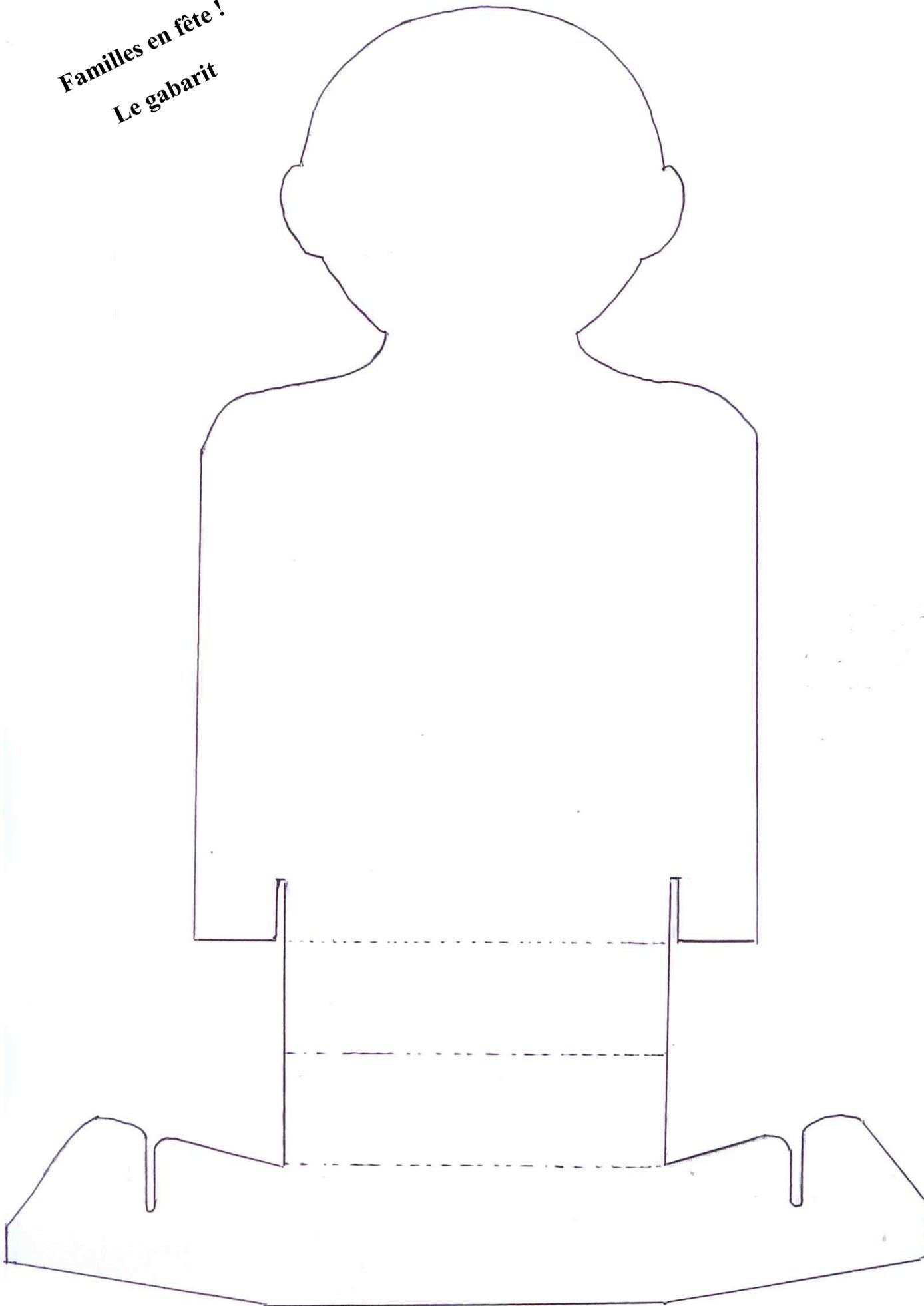
Assembler le support pour Smartphone (aucun besoin de colle). Plier selon les pointillés.

Etape 10.

Et voilà un bel objet pratique et personnalisé, à offrir pour la fête des mères, la fête des pères ou toute autre occasion !



Familles en fête !
Le gabarit



Des nouvelles de nos commerçants

- **Tabac-Presses MORENO le 26/05/2020**

Personnellement, le confinement ne m'a pas plus impacté que quelqu'un d'autre. Pour le commerce, la mise en place des gestes barrières imposés par notre gouvernement a été bien respectée par les clients. Je n'ai rencontré aucun problème de civisme et tout le monde s'est adapté. Economiquement, la fermeture de la frontière espagnole a permis d'augmenter nos ventes de cigarettes. Malheureusement, la chute des ventes de la partie librairie s'est faite plus remarquer.

- **Café des sports BORDE le 24/05/2020**

A l'annonce du confinement, notre Hôtel Restaurant Le Café des Sports a fermé. Notre personnel est parti chez lui en chômage partiel. En famille, nous en avons profité pour effectuer des petits travaux d'entretien... Pour ce qui est de la reouverture le 2 juin, nous attendons des informations concrètes sur nos obligations et sur notre possibilité à les réaliser. Nous ouvrirons si nous sommes dans la capacité d'assurer un maximum de sécurité pour nos clients et nos salariés... En espérant se retrouver vite autour d'un café... La famille Borde.



- **Ferme du TUZAGUET le 27/05/2020 Famille PINTAT**

Vivant à la campagne, nous n'avons pas ressenti la même pression sanitaire qu'ont pu ressentir d'autres régions françaises. Pendant le confinement, nous avons réduit le temps d'ouverture du magasin (le mercredi et le samedi de 15h à 17h). L'affluence au magasin a donc été plutôt stable et nous avons même pu accueillir de nouveaux clients adeptes de notre yaourt fermier. Malgré nos efforts et la fidélité de nos clients, la baisse des ventes c'est quand même fait ressentir notamment à cause de la fermeture des collectivités (écoles, crèches, lycées, ...). Depuis l'annonce du déconfinement, nous sommes repassés sur les horaires habituels (mercredi, vendredi, samedi 15h à 19h).

- **Pharmacie DINTHILAC**

Bonjour à tous,

Je ne vous parlerai pas de la gestion bureaucratique de la crise sanitaire.

Je ne vous parlerai pas de la logorrhée des communicants de tout bord transformant la réalité en porte manteau.

Je ne vous parlerai pas de la multitude des virologues "autoproclamés" portant l'arrogance en bandoulière.

Je vous parlerai de NOUS TOUS qui essayons de s'adapter en se lavant les mains bien sûr, en portant des masques pour certains, en réduisant les bavardages pour d'autres, en diminuant les sorties au supermarché, en livrant à domicile les personnes à risque et en restant positif.

Je vous parlerai aussi de tous ceux qui ont continué à travailler pour assurer un service au public.

Je vous parlerai enfin de tous ceux qui au quotidien rendent la vie plus douce. Pour terminer je remercie tous ceux qui continuent à nous faire confiance, Anne Marie, Bernadette et moi, malgré le contexte particulier.

Yannick Dintilhac

- **Boucherie FRONTON**

La période du confinement ne fut pas de tout repos mais je tiens à souligner le respect de la part de l'ensemble des mazériens(nes) des gestes barrières et de l'écoute des règles qui ont été mises en place à l'intérieur de la boucherie.

Nous avons privilégié les commandes à l'attente des clients à l'intérieur du magasin et tout le monde a joué le jeu.

Ce fut quand même une période troublante pour tout le monde et j'espère que nous continuerons d'être disciplinés afin de ne pas être touchés par ce virus.

Nous vous remercions encore une fois !

Famille FRONTON

Les Commerces de Mazères

CELI'TIFF

Le salon de coiffure Celi'tiff vous accueille sur rendez-vous :

- Mardi et jeudi : 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 19 h
- Vendredi : 9 h à 19 h
- Samedi : 9 h à 17 h

Si ces horaires ne correspondent pas à vos disponibilités, Céline vous propose des rendez-vous les mardis et jeudis entre 12h et 13h30 pour essayer de satisfaire le plus grand nombre de clients.

Vous ne pouvez pas vous déplacer pas de problème, Céline viendra à vous en respectant les gestes barrières pour votre sécurité et la sienne.

Si vous manquez d'idée pour la fête des mères ou tout autre événement, elle vous propose des bons cadeaux à offrir. Vous pouvez la contacter au 05.61.97.68.61 elle vous donnera un rendez-vous dès que possible.



LA CORBEILLE D'ARGENT

Après cette période de crise, La Corbeille d'Argent ré-ouvre ses portes:

du mardi au Samedi : 9 h à 12 h – 15 h 15 à 19 h
le Dimanche : 9 h 15 à 12 h 15
Fermé le Lundi.

Le 7 Juin c'est la fête des Mères. C'est l'occasion de leur montrer combien nous les aimons. Votre fleuriste La Corbeille d'Argent vous offre la possibilité de passer vos commandes par téléphone (05-61-90-26-60), de venir les récupérer en magasin ou de les faire livrer à domicile.

Floralement vôtre !



ENSEMBLE SOUTENONS NOTRE ECONOMIE LOCALE

NOM	ACTIVITES	COORDONNEES		
COMMERCES & ALIMENTATION				
Tabac-Pressé MORENO	Vente tabac, journaux	25 rue Marcel Loubens	09.71.37.57.17	
Céli-Tiff	Coiffeur	3 Bis rue du Stade	05.61.97.68.61	
La Corbeille d'argent	Fleuriste	2 Place des raisins secs	05.61.90.26.60	
Chez FRONTON	Boucherie/ Charcuterie	19 rue Marcel Loubens	05.61.97.48.11	
EARL La METAIRIE	Vente directe viande	Rue de la gare	06.14.15.53.46	www.lesviandesdelametairie.com
Café des sports	Hôtel & Restaurant	1 place de la mairie	05.61.97.48.50	
La Ferme du TUZAGUET	Yaourts fermiers & lait cru	Lieu-dit Tuzaguet	05.61.97.58.70	www.bienvenue-a-la-ferme.com
GFS Colliers	Alimentation canine, vente de gibiers	ZI LACROIX	05.61.97.54.30	www.gfs-colliers.fr/
Marine Quinonero	Apiculteur		06.34.10.65.79	marine.quinonero@gmail.com
SOINS, SANTE				
Docteur JC FAURE	Médecin généraliste	1 route de Saint-Martory	05.61.97.48.59	
Cabinet d'infirmiers	Santé	5 imp. du Bout du Village	06.81.68.19.01	
Pharmacie DINTILHAC	Pharmacie	15 rue du stade	05.61.97.46.08	
Les taxis Mazériens	Ambulances & taxis	Place de la mairie	05.61.97.54.27	www.taxi-mazeres-sur-salat-
ARTISANAT				
Ferronnerie MESCHIA	Ferronnerie d'art		06.22.27.67.44	
Conjugaison Création	Atelier design	10 rue des Papetiers	09.51.18.36.28	www.conjugaison-creation.fr
WILK	Artiste peintre	4 bis place Victor Bonzom	06.59.26.67.11	
Viviane BERLIN	Artiste peintre		06.10.32.15.56	
Les RESINOEUDES	Sculptures et objets déco	Place Victor Bonzom	06.95.91.60.67	Lesresinoeuds@gmail.com
VIE DE GRENIER	Atelier objets déco	4 place Victor Bonzom	06.63.57.06.33	
Mas'Moiselle GAIA	Fabrication d'objets			
Olivier MINH	Photographe	6 rue des Papetiers	06.64.59.97.70	www.olivier-minh.fr

ENSEMBLE SOUTENONS NOTRE ECONOMIE LOCALE

ENTREPRISES INDUSTRIELLES				
IONS SERVICES	Traitement des eaux industrielles	Avenue des Pyrénées	05.61.97.63.35	www.le-site-de.com
DYNELEC SA	Energétique	590 avenue des Pyrénées	05.61.98.45.45	www.dynelec.fr
Les Centrales Associées	Energie hydraulique	Route de Salies	05.61.98.15.41	
SA Artigas	Chaudronnerie industrielle, mécanique	605 avenue de Toulouse	05.61.97.48.09	www.artigas.fr
3M Purification	Fabrication de filtres industriels	9 Rue des Papetiers	05.61.97.80.95	www.3mfrance.fr
PERGUILHEM SA	Transport	Avenue des Pyrénées	05.61.97.41.33	www.perguilhem.fr
RC Transport	Transport	929 avenue de Toulouse	05.61.97.09.88	
LRC	Fabrication de liant routier	929 avenue de Toulouse	05.61.98.41.20	
AMS	Atelier mécanique, usinage	Avenue de Toulouse	06.61.90.24.94	www.ams-mazeres.fr
ONIS	Service de nettoyage et entretien	829 Avenue de Toulouse	09.51.55.33.51	
SERVICES				
DEP' RECYCLE	Réparation et vente TV - Hifi	Le Latéral	05.61.98.54.40	www.stores.ebay.fr /dep-recycle
GFS 3D	Désinsectisation, dératisation	ZI LACROIX	05.61.97.54.30	www.gfs-colliers.fr/
Garage SALANDINI	Réparation automobile	829 av. de Toulouse	05.61.97.47.14	
TRAVAUX, CONSTRUCTION				
ICEF	Isolation et calorifugeage	3 rue des Papetiers	06.95.21.68.19	www.icef-isolation.com
Christophe MARSOLAN	Travaux de peinture, parquet flottant et décoration		06.42.09.70.66	
DENJEAN	Carrières	Lieu dit Clot	05.61.51.85.21	www.groupe-denjean.fr
SARL Pascal Maillet	Architecte	1 rue du Vieux Ruisseau	05.61.97.12.87	
Stéphanie CHAMBOURG	Architecte d'intérieur et décoration	5 impasse du Bout du Village	06.27.14.56.36	www.feesdesreves.com

MAIRIE	Ouverture : lundi et vendredi : de 15 h à 18 h 30 - Tél : 05.61.97.48.22 ; e-mail : mairie-mazeres2@wanadoo.fr Tél (permanences élus) : 07.85.33.79.52 ; Tél du Maire : 06.70.30.83.21 Nouveau site internet : www.mazeres-sur-salat.fr Service scolaire : 05.61.97.48.22																
AGENCE POSTALE COMMUNALE	Ouverture : mardi et vendredi : de 9 h à 12 h																
MEDIATHEQUE	Rue des Figuiers. Tél : 05.61.97.46.52																
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CAGIRE GARONNE SALAT	Accueil : 05.61.98.49.30 Aides Ménagères : 05.61.97.85.94 Services de Soins : 05.61.98.49.35																
GENDARMERIE	Salies-du-Salat - Tél. : 05.61.90.51.17																
POMPIERS - SAMU	Appel de Secours : 18 Samu : 15																
CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES DE SALIES-DU-SALAT	Ouverture du lundi au vendredi de 9 h à 12 h Tél : 05.61.90.80.00 Fax : 05.61.90.80.01																
CENTRE DES IMPOTS	Place du Pilat 31800 SAINT-GAUDENS - Tél : 05.61.94.80.70 Réception du public du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h, fermé le mercredi et vendredi après-midi et matin sur RDV.																
ENEDIS	Dépannage électricité : 09 72 67 50 31																
GRDF	Dépannage gaz : 0 800 473 333																
SYNDICAT MIXTE DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT (SMEA)	Dépannage fuite d'eau : Tél : 05.62.00.72.80																
DECHETTERIES (Mane et St Martory)	<ul style="list-style-type: none"> • Mardi et vendredi : 8h / 12h & 13h30 / 17h30. • Mercredi et jeudi : 9h / 12h & 13h30 / 17h30. • Accès réservé aux professionnels de 8h à 9h mercredi et jeudi. • Samedi : 8h / 12h. 																
SECURITE SOCIALE	CPAM - 2, rue Emile Zola BP 184 -31800 St-GAUDENS - Tél : 3646																
C.A.F.	CAF de la Hte-Garonne, antenne de Saint-Gaudens - 39, bd Charles de Gaulle 31800 SAINT-GAUDENS. Accueil lundi, mardi et jeudi de 8 h 30 à 16 h 30																
ASSISTANTE SOCIALE	Mme Marielle DOMENC tient sa permanence les mardis matins de 9 h à 12 h à la Maison des Solidarités à Salies - Tél : 05.61.97.88.92																
M.S.A.	Permanences téléphoniques les mardis et jeudis matins au 05.62.34.39.95																
SERVICES DE SANTE A MAZERES	<table style="width: 100%; border: none;"> <tr> <td>Médecin Dr FAURE</td> <td style="text-align: right;">05.61.97.48.59</td> </tr> <tr> <td>Pharmacie - Matériel médical M. DINTILHAC</td> <td style="text-align: right;">05.61.97.46.08</td> </tr> <tr> <td>Eric VIALAS, Anick SANHES Infirmiers</td> <td style="text-align: right;">06.81.68.19.01</td> </tr> <tr> <td>S.C.P. Kiné Sport Santé</td> <td style="text-align: right;">05.61.90.33.22</td> </tr> <tr> <td></td> <td style="text-align: right;">(St-Martory)</td> </tr> <tr> <td>Christian DEDIEU, kinésithérapeute</td> <td style="text-align: right;">06.25.10.39.68 (Mazères)</td> </tr> <tr> <td>Taxis Mazériens (conventionnés)</td> <td style="text-align: right;">05.61.97.54.27</td> </tr> <tr> <td></td> <td style="text-align: right;">06.17.24.51.12</td> </tr> </table>	Médecin Dr FAURE	05.61.97.48.59	Pharmacie - Matériel médical M. DINTILHAC	05.61.97.46.08	Eric VIALAS, Anick SANHES Infirmiers	06.81.68.19.01	S.C.P. Kiné Sport Santé	05.61.90.33.22		(St-Martory)	Christian DEDIEU, kinésithérapeute	06.25.10.39.68 (Mazères)	Taxis Mazériens (conventionnés)	05.61.97.54.27		06.17.24.51.12
Médecin Dr FAURE	05.61.97.48.59																
Pharmacie - Matériel médical M. DINTILHAC	05.61.97.46.08																
Eric VIALAS, Anick SANHES Infirmiers	06.81.68.19.01																
S.C.P. Kiné Sport Santé	05.61.90.33.22																
	(St-Martory)																
Christian DEDIEU, kinésithérapeute	06.25.10.39.68 (Mazères)																
Taxis Mazériens (conventionnés)	05.61.97.54.27																
	06.17.24.51.12																
PHARMACIES DE GARDE	<table style="width: 100%; border: none;"> <tr> <td>01.06 Ph. Des Thermes</td> <td>Salies</td> <td style="text-align: right;">05.61.90.56.51</td> </tr> <tr> <td>07.06 Ph. De Mane</td> <td>Mane</td> <td style="text-align: right;">05.61.90.55.50</td> </tr> <tr> <td>14.06 Ph. Des Thermes</td> <td>Salies</td> <td style="text-align: right;">05.61.90.56.51</td> </tr> <tr> <td>21.06 Ph. Du Salat</td> <td>Mazères</td> <td style="text-align: right;">05.61.97.46.08</td> </tr> <tr> <td>28.06 Ph des 3 Tours</td> <td>Aurignac</td> <td style="text-align: right;">05.61.98.90.11</td> </tr> </table>	01.06 Ph. Des Thermes	Salies	05.61.90.56.51	07.06 Ph. De Mane	Mane	05.61.90.55.50	14.06 Ph. Des Thermes	Salies	05.61.90.56.51	21.06 Ph. Du Salat	Mazères	05.61.97.46.08	28.06 Ph des 3 Tours	Aurignac	05.61.98.90.11	
01.06 Ph. Des Thermes	Salies	05.61.90.56.51															
07.06 Ph. De Mane	Mane	05.61.90.55.50															
14.06 Ph. Des Thermes	Salies	05.61.90.56.51															
21.06 Ph. Du Salat	Mazères	05.61.97.46.08															
28.06 Ph des 3 Tours	Aurignac	05.61.98.90.11															
MEDECINS DE GARDE	<p>Pour joindre un médecin composer le 15 ou le 3966:</p> <ul style="list-style-type: none"> • tous les soirs de la semaine après 20 h • du samedi 12 h au lundi 8 h, et les jours fériés 																